



**SOCIÉTÉ NAUTIQUE
DE SAINT-TROPEZ**



AVENANT N°2

Dimanche 24 Mars 2019

PARCOURS

Pour les SOLO et DOUBLES parcours N° 6

Pour les équipages et IMOCA: Nouveau parcours

- Départ
- Balises de la Rabiou et de la Moutte à tribord
- Porte P4 en laissant la Corse à tribord et le waypoint M4 à babord
- Sardaigne à tribord
- Porte P2 en laissant l'île de la Sardaigne à tribord et le waypoint M2 à babord
- Waypoint M6 et M5 à tribord
- Balises de la Moutte et de la Rabiou à babord
- Ligne d'arrivée en laissant la marque d'arrivée à tribord

Mise à disposition à 18h00 sur la ligne de départ.

Georges Korhel
Directeur de Course
Affiché le 24 Mars 2019 à 15h30